



Troisième trimestre 2023 : principaux indicateurs

Paris, 17 octobre 2023 – Les principaux indicateurs, données financières estimées et éléments affectant les agrégats du troisième trimestre de 2023 de TotalEnergies sont indiqués ci-dessous :

Principaux indicateurs

		3T23	2T23	1T23	4T22	3T22
€/€		1,09	1,09	1,07	1,02	1,01
Brent	(\$/b)	86,7	78,1	81,2	88,8	100,8
Prix moyen de vente liquides * (1)	(\$/b)	78,9	72,0	73,4	80,6	93,6
Prix moyen de vente gaz * (1)	(\$/Mbtu)	5,47	5,98	8,89	12,74	16,83
Prix moyen de vente GNL ** (1)	(\$/Mbtu)	9,56	9,84	13,27	14,83	21,51
Marge sur coûts variables, raffinage Europe ***	(\$/t)	95,1	42,7	87,8	73,6	99,2

* Ventes en \$ / Ventes en volume pour les filiales consolidées.

** Ventes en \$ / Ventes en volume pour les filiales consolidées et sociétés mises en équivalence.

*** Cet indicateur représente la marge moyenne sur coûts variables réalisée par le raffinage de TotalEnergies en Europe (égale à la différence entre les ventes de produits raffinés réalisées par le raffinage européen de TotalEnergies et les achats de pétrole brut avec les coûts variables associés, divisée par les quantités raffinées en tonnes).

(1) Ne prend pas en compte les activités de négoce de pétrole, de gaz et de GNL, respectivement.

Principaux éléments affectant les agrégats du trimestre

- La production d'hydrocarbures est anticipée à près de 2,5 Mbep/j, bénéficiant du démarrage d'Absheron en Azerbaïdjan et de l'entrée effective dans le champ de Ratawi (GGIP) en Irak. Le taux de fiscalité de l'Exploration-Production est attendu en baisse au troisième trimestre par rapport au deuxième trimestre compte-tenu notamment de la baisse saisonnière du poids relatif des productions de la Mer du Nord.
- Le résultat du secteur Integrated LNG est attendu en ligne avec celui du trimestre précédent, dans un environnement globalement comparable.
- Les résultats du secteur Integrated Power sont attendus en hausse à près de 500 M\$.
- Les résultats de l'Aval bénéficieront de la hausse des marges de raffinage en Europe. À noter l'arrêt non planifié de la raffinerie de Port Arthur depuis le mois d'août aux Etats-Unis.

Sensibilités 2023*

	Variation	Impact estimé sur le résultat opérationnel net ajusté	Impact estimé sur la marge brute d'autofinancement
Dollar	+/- 0,1 \$ par €	-/+ 0,1 G\$	~0 G\$
Prix moyen de vente liquides **	+/- 10 \$/b	+/- 2,5 G\$	+/- 3,0 G\$
Prix du gaz européen - NBP / TTF	+/- 2 \$/Mbtu	+/- 0,4 G\$	+/- 0,4 G\$
Marge sur coûts variables - raffinage Europe (MCV)	+/- 10 \$/t	+/- 0,4 G\$	+/- 0,5 G\$

* Sensibilités mises à jour une fois par an, à l'occasion de la publication des résultats du 4^{ème} trimestre de l'année précédente. Les sensibilités indiquées sont des estimations préparées sur la base de la vision actuelle de TotalEnergies de son portefeuille 2023. Les résultats réels peuvent varier significativement des estimations qui résulteraient de l'application de ces sensibilités. L'impact de la sensibilité \$/€ sur le résultat opérationnel net ajusté est attribuable pour l'essentiel au Raffinage-Chimie.

** Environnement Brent à 80 \$/b.

Avertissement

Les termes « TotalEnergies », « compagnie TotalEnergies » et « Compagnie » qui figurent dans ce document sont utilisés pour désigner TotalEnergies SE et les entités consolidées que TotalEnergies SE contrôle directement ou indirectement. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence à ces entités ou à leurs collaborateurs. Les entités dans lesquelles TotalEnergies SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes.

Les données dans ce document sont issues du reporting préliminaire interne de TotalEnergies et ne sont pas auditées. Ces données ne sont pas destinées à être un résumé complet de tous les éléments qui affecteront les résultats de TotalEnergies SE ou à fournir une estimation des résultats du troisième trimestre 2023. Les résultats réels peuvent varier. Dans les limites autorisées par la loi, TotalEnergies SE décline toute responsabilité quant à l'utilisation de ces données.

Ce document peut contenir des déclarations prospectives (forward-looking statements au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995), concernant notamment la situation financière, les résultats d'opérations, les activités et la stratégie industrielle de TotalEnergies. Il peut notamment contenir des indications sur les perspectives, objectifs, axes de progrès et ambitions de TotalEnergies y compris en matière climatique et de neutralité carbone (zéro émission nette). Une ambition exprime une volonté de TotalEnergies, étant précisé que les moyens à mettre en œuvre ne dépendent pas que de TotalEnergies. Ces déclarations prospectives peuvent être généralement identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel ou de termes à caractère prospectif tels que « envisager », « avoir l'intention », « anticiper », « croire », « estimer », « planifier », « prévoir », « penser », « avoir pour objectif », « avoir pour ambition » ou terminologie similaire. Les déclarations prospectives contenues dans ce document sont fondées sur des données, hypothèses économiques et estimations formulées dans un contexte économique, concurrentiel et réglementaire donné et considérées comme raisonnables par TotalEnergies à la date du présent document.

Ces déclarations prospectives ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les perspectives, objectifs ou ambitions énoncés seront réalisés. Elles peuvent s'avérer inexacts dans le futur et sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées avec un écart significatif entre les résultats réels et ceux envisagés, en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire, ou en raison de la matérialisation de facteurs de risque tels que notamment les fluctuations des prix du pétrole brut et du gaz naturel, l'évolution de la demande et des prix des produits pétroliers, les variations des résultats de production et des estimations de réserves, la capacité à réaliser des réductions de coûts ou des gains d'efficacité sans perturber indûment les opérations, les évolutions légales et réglementaires y compris dans les domaines environnementaux et climatiques, la variation des taux de change, ainsi que les évolutions économiques et politiques, les changements des conditions de marché, les pertes de parts de marché et les modifications des préférences des consommateurs, ou encore les pandémies comme la pandémie COVID-19. De même, certaines informations financières reposent sur des estimations notamment lors de l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs et des montants des éventuelles dépréciations d'actifs.

Ni TotalEnergies SE ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document. Les informations concernant les facteurs de risque susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les activités de TotalEnergies, sa situation financière, y compris ses résultats opérationnels et ses flux de trésorerie, sa réputation, ses perspectives ou la valeur des instruments financiers émis par TotalEnergies sont par ailleurs décrits dans les versions les plus actualisées du Document d'enregistrement universel déposé par TotalEnergies SE auprès de l'Autorité des marchés financiers et du Form 20-F déposé par la Société auprès de la United States Securities and Exchange Commission (« SEC »).

L'information financière sectorielle est présentée selon les principes identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances de TotalEnergies. En complément des indicateurs définis par les normes IFRS, certains indicateurs alternatifs de performance sont présentés, tels que notamment les indicateurs de performance excluant les éléments d'ajustement (i.e., les éléments non récurrents, effet de stock, effet des variations de juste valeur) : résultat opérationnel ajusté, résultat opérationnel net ajusté, résultat net ajusté. Ces indicateurs sont destinés à faciliter l'analyse de la performance financière de TotalEnergies et la comparaison des résultats entre périodes. Ils permettent aux investisseurs de suivre les mesures utilisées en interne pour gérer et mesurer la performance de TotalEnergies. Dans ce cadre, les résultats ajustés (résultat opérationnel ajusté, résultat opérationnel net ajusté, résultat net ajusté) se définissent comme les résultats au coût de remplacement, hors éléments non récurrents et hors effet des variations de juste valeur. Pour plus de détails sur les éléments d'ajustement, se référer aux derniers résultats financiers publiés et à l'annexe aux comptes consolidés.